



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier suivi par :

Philippe CAROSONE
Manuella VAN PRAËT

IA IPR SVT

philippe.carosone@ac-amiens.fr
manuella.van-praet@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE SVT

Amiens, le 12 septembre 2023,

Monsieur Philippe CAROSONE
Madame Manuella VAN PRAËT

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de Sciences de la Vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de Sciences de la
Vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée SVT 2023-2024

Sommaire :

Préambule commun à toutes les disciplines

Préambule spécifique SVT

Actualités

Les résultats au DNB et au Baccalauréat

Le plan de formation en SVT

Les objectifs à viser pour inscrire les SVT dans la formation de futurs citoyens responsables, autonomes et réfléchis

Le rendez-vous de carrière, la visite d'accompagnement

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'accompagne de changements avec de nouvelles classes, de nouveaux élèves, un nouvel établissement pour certains d'entre vous. Ces nouveautés touchent aussi les dispositifs mis en œuvre à destination des élèves. En cette rentrée 2023, elles s'inscrivent pleinement dans la continuité du projet académique *Ambitions 2025 « Former des citoyens libres et éclairés »*.

La mise en place de la nouvelle sixième permet d'accentuer le travail sur les savoirs fondamentaux avec l'intégration d'une heure hebdomadaire de consolidation et/ou d'approfondissement en français et en mathématiques pour tous les élèves. L'accès au dispositif « devoirs faits » est généralisé. Dans la suite de celles de début de 6^{ème}, de nouvelles évaluations nationales sont instaurées en 4^{ème} en français et en mathématiques. Elles vous permettront de disposer d'informations sur le degré de maîtrise des savoirs et compétences nécessaires à la réussite au DNB. Construites dans la continuité des évaluations de cycle 3, et en cohérence avec les tests de positionnement de la classe de seconde, ces évaluations contribuent à un positionnement à mi-parcours entre le collège et le lycée. Les résultats et leur analyse ont vocation à nourrir la réflexion de la communauté éducative.

D'une manière générale, les différentes pratiques d'évaluation des apprentissages tout au long de l'année doivent être au cœur de la réflexion pédagogique : l'évaluation par compétences au collège comme au lycée doit faciliter le suivi et la progressivité de l'acquisition des compétences des programmes. Sa mise en œuvre doit être en cohérence avec les objectifs du socle, les programmes et les attentes des épreuves des examens. Au lycée, le réinvestissement du projet d'évaluation au regard des deux dernières années de mise en œuvre doit pouvoir constituer un appui solide à vos pratiques.

Le déplacement des épreuves de spécialité du baccalauréat des séries générale et technologique en juin implique de revoir l'organisation de l'année de terminale, et en particulier la préparation du Grand Oral. Nous vous invitons à suivre attentivement la parution des prochains BO concernant les programmes qui définiront le périmètre de l'évaluation.

Au sein de notre académie, l'innovation pédagogique a été valorisée par la validation de 115 projets labellisés « Notre Ecole Faisons La Ensemble – Conseil National de la Refondation » en complément des projets CARDIE. Ces projets concourent à travailler autrement au profit de la réussite des élèves. Ce dispositif est toujours actif et toute remontée via votre établissement sera examinée par la commission académique tout au long de l'année.

Chers collègues, vous avez à cœur, nous le savons, de faire vivre les valeurs de l'école, c'est-à-dire les valeurs de la République, au sein desquelles nos élèves peuvent construire des savoirs qui émancipent et une culture qui unit.

Nous vous souhaitons une belle année scolaire, épanouissante professionnellement, et nous nous réjouissons de vous accompagner dans vos projets.

SVT

Chères et chers collègues,

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie. Et nous vous souhaitons à toutes et tous, ainsi qu'aux personnels techniques de laboratoire, une belle rentrée.

Les Sciences de la Vie et de la Terre peuvent contribuer pleinement à l'ensemble des axes de cette rentrée. Nous souhaitons attirer votre attention dans la suite de ce courrier sur certains points particuliers organisés en rubriques.

L'organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline.

Cette année scolaire, nous recevons l'appui de deux collègues chargés de mission d'inspection : Mme Marion SALAH (du lycée Lamarck à Albert) et Mme Corinne MORAND (du collège Joseph Boury à Neuilly-Saint-Front).

Nous remercions sincèrement Mme Hélène RABOUT pour le travail réalisé au sein de l'inspection pédagogique régionale depuis de nombreuses années, ainsi que Mme Alexandra CLAUDON-BRUGERE et M. Gautier LOGER pour leur collaboration ces deux dernières années.

La répartition des différents dossiers et des secteurs d'accompagnement vous est présentée dans le tableau situé ci-dessous. Nous vous remercions par avance de vous adresser préférentiellement à la personne concernée.

Répartition des **dossiers** au sein de notre équipe :

M. CAROSONE	ECE, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire
Mme VAN PRAËT	DNB, Education à la santé et à la citoyenneté, éducation au développement durable, évaluation académique de sciences en collège, évaluation académique de SVT en seconde, EIST, Numérique en SVT
Mme SALAH	Olympiades académiques de géosciences et de biologie, DNL

Répartition des **secteurs d'accompagnement** :

M. CAROSONE	Laon-Hirson, Saint-Quentin-Chauny, Oise orientale, Sud-Aisne
Mme VAN PRAËT	Amiens Nord et Sud, Picardie maritime, Santerre-Somme, Oise centrale et occidentale

Nous communiquons électroniquement uniquement sur vos adresses académiques qui sont sécurisées et via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Nous vous invitons si besoin à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique¹ afin de recevoir ces informations professionnelles.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'essentiel de ce que nous souhaitons porter à votre attention pour cette nouvelle année scolaire. Et nous vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Manuella VAN PRAËT, IA IPR de SVT

¹ <http://svt.ac-amiens.fr/279-transfert-des-mails-academiques-sur-une-boite-personnelle.html>

L'actualité

Les épreuves de spécialité de Terminale déplacées en juin

Le nouveau programme de sciences et technologie de cycle 3 paru au BOEN n° 25 du 22 juin 2023, ainsi que des ressources pédagogiques :

<https://eduscol.education.fr/784/enseigner-les-sciences-et-la-technologie-cycles-1-2-et-3>

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe de première défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 mis en application à la rentrée scolaire 2023 :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806_annexe.pdf

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe terminale défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 mis en application à la rentrée scolaire 2024

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807_annexe.pdf

Les résultats au DNB et au Baccalauréat

Les résultats du DNB

Le taux de réussite au DNB à l'échelle de l'académie est de 85,9 % (+1,5 point par rapport à 2022 – le taux national est de 89,1%). En ce qui concerne l'épreuve de sciences, la moyenne académique est de **11,51 /20**.

Les moyennes départementales pour l'épreuve de sciences →

Moyenne de la Somme	11,74/20
Moyenne de l'Oise	11,54/20
Moyenne de l'Aisne	11,19/20

La moyenne de SVT est de **13,7 /20**, la moyenne de Physique-Chimie : de 9,26 /20. La partie SVT a donc été mieux réussie cette année.

L'analyse des réponses des élèves a mis en évidence des pistes de travail à poursuivre et à renforcer avec les élèves : comme l'année passée, le travail de la maîtrise de la langue écrite en sciences (le développement du champ lexical, la recherche des informations utiles, et donc la compréhension globale de documents composites, la rédaction de réponses argumentées) ; ainsi que la mise en relation des informations.

Les résultats de la spécialité SVT au Baccalauréat

Le taux de réussite au Baccalauréat général à l'échelle de l'académie est de 95,3 % (soit +0,3 point par rapport à 2022 – le taux national est de 95,7 %, soit -0,4 point par rapport à 2022). En ce qui concerne la spécialité SVT à l'échelle académique (en comparaison avec l'échelle nationale) :

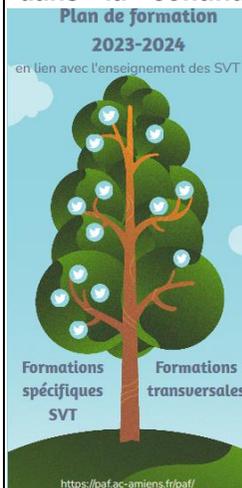
	Echelle académique	Echelle Nationale
Moyenne des résultats obtenus en spécialité SVT (Ecrit + ECE)	12,81/20	12,6/20
Moyenne académique de l'épreuve écrite de spécialité SVT	8,86/15	8,71/15
Moyenne de l'épreuve pratique de spécialité SVT (ECE)	3,95/5	3,88/5

L'exercice 1 de l'épreuve écrite reste l'exercice le plus difficile pour les élèves, notamment par la mise en lien et la prise de recul qu'il nécessite.

Le plan de formation

La formation continue vise à développer les compétences professionnelles indispensables à **l'accompagnement des élèves**. Elle constitue un point d'appui essentiel dans la construction et la réussite du projet professionnel individuel.

Des formations disciplinaires ont été pensées dans la continuité des années scolaires



précédentes s'appuyant sur deux axes majeurs : **l'évaluation et le développement de la maîtrise de la langue en SVT.**

De nombreuses formations transversales sont également proposées, dont les formations du parcours EDD-Santé.

Vous trouverez au lien suivant les différentes formations qui peuvent vous intéresser (chaque point d'intérêt comprend un lien vers la fiche de formation de *monpafenligne* : <https://view.genial.ly/64e7622f57a4f300128d7269/interactive-content-paf-svt-23-24-academie-amiens>



Inscriptions possibles jusqu'aux vacances de la Toussaint

Les objectifs à viser pour inscrire les SVT dans la formation de futurs citoyens responsables, autonomes et réfléchis



Ressource interactive



<https://view.genial.ly/6318adc5783aa50018a53953/horizontal-infographic-diagrams-gear-diagram>

Des pistes de travail et des ressources pour renforcer ces champs :

- ✓ **Concevoir un projet d'équipe disciplinaire ou pluri-disciplinaire au collège - au lycée** qui permette de :
 - élaborer un diagnostic et identifier un plan d'actions collectifs répondant aux besoins des élèves
 - penser à une progressivité du travail des compétences
 - viser une harmonisation des pratiques pédagogiques nécessaire pour tendre vers l'égalité de traitement des élèves dans le cadre du contrôle continu
 - *En savoir plus* : <http://svt.ac-amiens.fr/338-construire-un-projet-disciplinaire.html>
- ✓ **Mettre en œuvre les évaluations communes de SVT** :
 - au collège : l'épreuve académique de sciences de cycle 4 consistant en un sujet pluridisciplinaire (SVT, PC, maths et technologie), qui constitue un entraînement supplémentaire pour l'épreuve de sciences du DNB
 - au lycée, en seconde : l'épreuve académique commune de SVT de Seconde
 - *En savoir plus* : <http://svt.ac-amiens.fr/405-les-epreuves-communes-en-svt.html>
- ✓ **Participer aux Olympiades académiques** :
 - Olympiades académiques de géosciences
 - Olympiades académique de biologie
 - *En savoir plus* : <http://svt.ac-amiens.fr/387-olympiades-nationales-de-geosciences.html>
<http://svt.ac-amiens.fr/400-olympiades-nationales-de-biologie-onb-et-olympiades.html>

Le RDV carrière La visite d'accompagnement

Le rendez-vous de carrière, tout comme la visite d'accompagnement, est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

Ils ne se limitent pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- **La séance** pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, l'ancrage dans le réel, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- **L'entretien** qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement que nous vous proposons encore de renseigner (*Cf. En savoir plus ci-dessous*).
- **La réunion d'équipe** qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, le projet d'équipe ainsi que les modalités de l'enseignement des sciences et d'évaluation des acquis des élèves. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de sciences.

Pour en savoir plus : <http://svt.ac-amiens.fr/138-documents-d-inspection.html>

Pour toutes et tous, un parcours m@gistère qui vous est dédié en auto-inscription : <https://magistere.education.fr/ac-amiens/course/view.php?id=9094>